

***La Maison Saint-Charles en mode solution  
pour conserver des locaux communautaires dans un bâtiment de la CSDM.***

*Montréal, le 5 mai 2016* - La *Maison Saint-Charles* occupe, depuis 15 ans, des locaux excédentaires de l'école primaire Charles-Lemoyne à Pointe-Saint-Charles. Elle regroupe 8 organismes communautaires autonomes et d'économie sociale dans un bâtiment qui accueille également un CPE et une maison des jeunes, et constitue un milieu de vie essentiel très fréquenté au cœur du quartier.

La *Maison Saint-Charles* a été avertie en 2014 du plan de rationalisation des bâtiments excédentaires de la *Commission scolaire de Montréal*, qui inclut des reprises de locaux et des hausses de loyers. La CSDM a confirmé à la *Maison Saint-Charles* en 2015 une reprise des locaux du premier étage dès juin 2017 pour des besoins scolaires, tandis que les groupes situés au rez-de-chaussée pourraient continuer à occuper leurs locaux au moins pour les trois prochaines années.

Un changement de cap inattendu vient d'être annoncé par la commission scolaire : c'est finalement l'ensemble de la *Maison Saint-Charles* qui devra être libéré dès juin 2017. Pour Micheline Crompt, coordonnatrice du Centre de femmes *Madame Prend Congé* et présidente de la *Maison Saint-Charles*, « des solutions existent pour répondre à la fois aux besoins scolaires et aux besoins communautaires. Nous devons trouver un terrain d'entente avec la CSDM pour conserver des locaux communautaires, il en va de la survie d'organismes indispensables pour le quartier. »

**Un enjeu de survie pour les groupes communautaires autonomes.**

Pour des groupes communautaires autonomes tels que *Madame prend congé*, le *Club populaire des consommateurs*, le *Comité des personnes assistées sociales*, la situation est particulièrement critique. Non seulement il est impensable pour ces organismes de se relocaliser à un an d'avis, mais surtout, aucun scénario ne leur permettrait de se relocaliser sans couper dramatiquement leurs activités.

Pour Sylvie Rouillard du *Club populaire des consommateurs*, « nous n'avons aucun budget pour assumer un loyer au coût du marché, il n'y a rien en bas de 18 ou 20 \$ le p.c. dans le quartier. Cela signifierait pour notre groupe une hausse de loyer de plus de 40 000 \$, et la fin de notre projet d'épicerie solidaire.»

Cet enjeu déborde largement du quartier et, partout à Montréal, les groupes communautaires sonnent l'alarme auprès des différents paliers de gouvernement pour leur rappeler leur responsabilité de conserver et développer des locaux institutionnels abordables pour les groupes communautaires. La commission scolaire doit faire sa part.

## La Maison Saint-Charles en mode solution !

Le regroupement tient fermement à conserver les locaux communautaires du rez-de-chaussée sur du long terme, pour les organismes ancrés dans le quartier qui n'ont pas les moyens de se relocaliser. La reprise du premier étage pour des besoins scolaires n'est par ailleurs pas contestée, même si la commission scolaire doit être consciente que les projets de relocalisation prennent du temps à se concrétiser et que les solutions pour ces groupes ne seront pas prêtes à temps pour juin 2017.

Il est maintenant acquis que *Cuisine Atout*, organisme d'insertion sociale en restauration, restera sur place au rez-de-chaussée, avec une formation professionnelle pour adulte reconnue par la CSDM. Attendu qu'il n'y aura pas d'enfants d'âge primaire, la cohabitation avec d'autres groupes reste tout à fait envisageable, d'autant que depuis plusieurs années, un immense local de +/- 9000 p.c. appartenant à la *Maison Saint-Charles* sert d'entrepôt à la CSDM. Ce local permettrait d'accommoder les besoins de relocalisation et d'extension de *Cuisine Atout*, de conserver les organismes communautaires autonomes du rez-de-chaussée, à savoir *Madame Prend Congé* et le *Club populaire des consommateurs*, et même d'accueillir un ou deux petits groupes du premier étage.

« Comment la CSDM pourrait-elle justifier de mettre des groupes communautaires dehors alors qu'il y a suffisamment d'espace pour tous ? Ce serait un non-sens, et ça irait à l'encontre de l'approche d'école communautaire dont se réclame la CSDM. Il est bien plus facile de relocaliser un entrepôt que des organismes, et avec des retombées tellement plus porteuses pour le quartier » affirme Micheline Crompt. La CSDM a tout à gagner à accueillir au sein de ses murs des organismes largement fréquentés par la population du quartier, notamment par de nombreux parents de l'école Charles-Lemoyne.

Les représentants de la *Maison Saint-Charles* invitent donc la CSDM à une rencontre pour discuter de solutions gagnantes pour tous : pour les enfants, pour les familles du quartier, pour la Commission scolaire et pour les organismes communautaires.

- 30 -

Source : *Maison Saint-Charles*

Personne contact :

Micheline Crompt, *Madame Prend Congé*, 514-933-2507

Sylvie Rouillard, *Club populaire des consommateurs*, 514-932-1091

*La Maison Saint-Charles est un organisme à but non lucratif, incorporé en 2000 pour fournir à ses membres des locaux à des fins communautaires. Elle est formée des organismes suivants : le Centre de ressources sur la non-violence, le Club populaire des consommateurs, le Comité des personnes assistées, Cuisine-Atout, Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre, le Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier et Madame prend congé.*